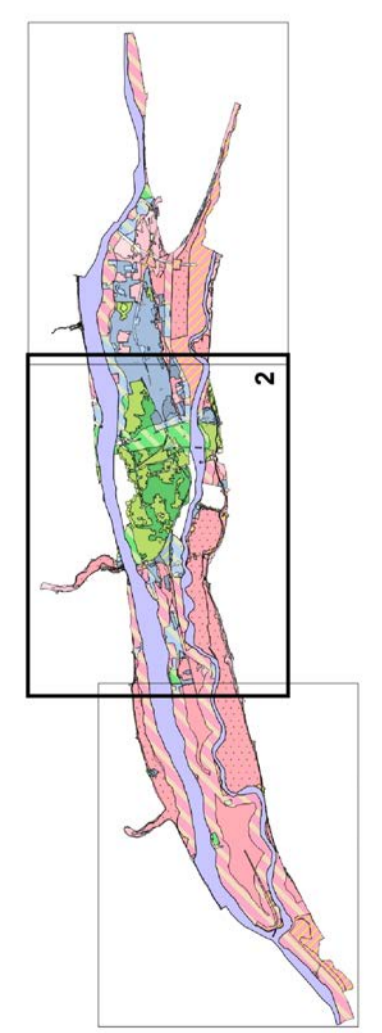


Val de Tours-Val de Luynes


Projet de PPRI
Dossier d'enquête publique



Carte du zonage réglementaire

Plan 2
Echelle : 1/10 000

Avril 2016



Légende

- Zones réglementaires du PPRI inondables par la crue de référence**
- Zones A – Champ d'expansion des crues**
 - A EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - A ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - A TF en aléa Très Fort (TF) ou TF* si fréquemment inondable
 - A F en aléa Fort (F) ou F* si fréquemment inondable
 - A M en aléa Modéré (M)
 - A EM dans le lit mineur des cours d'eau, ou lit caduc de la Loire ou du Cher, à la zone directement inondable par débordement de la Loire ou du Cher.
 - Zones B – Zones déjà urbanisées**
 - B EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - B ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - B TF en aléa Très Fort (TF) ou TF* si fréquemment inondable
 - B F en aléa Fort (F) ou F* si fréquemment inondable
 - B M en aléa Modéré (M)
 - Zones C – Centres urbains**
 - C EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - C ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - C TF en aléa Très Fort (TF) ou TF* si fréquemment inondable
 - C F en aléa Fort (F) ou F* si fréquemment inondable
 - C M en aléa Modéré (M)
- Zones réputées non inondables par la crue de référence du PPRI**
- Zone hors d'eau isolée ou linéaire
 - Autres
 - Ligne isocote du niveau des Plus Hautes Eaux Communes (PHEC) (Altitudes « normales » NGF - IGN69)
- Autres**
- Limites communales
 - Routes principales
 - Voies SNCF et tramway
 - Parcelles cadastrales
 - Bati cadastral
 - LE
 - AE Letrage Zones réglementaires du PPRI

Joué-lès-Jours

Saint-Avertin

Saint-Cyr-sur-Loire

Fondettes

La Riche

Saint-Genouph

LOUIS

Saint-Pierre-des-Corps